



**VACANCES**  
POUR  
**TOUS**



# BAFA BAFD

**ANNÉE 2007-2008**

*Les sessions de formation  
Animateur et Directeur  
de centre de vacances  
et de loisirs*

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# Devenir animateurs ou directeur, ça s'apprend.



## La formation BAFa-BAFD à la Ligue de l'Enseignement :

La Ligue de l'Enseignement est habilitée par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, à dispenser la formation des animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs.

La formation à la Ligue de l'Enseignement est à la fois une préparation aux fonctions d'animation et de direction de CVL et un apprentissage social et citoyen. Elle repose sur une expérience d'animation des enfants et des adolescents. La ligue de l'Enseignement propose des parcours différenciés et des pédagogies qui vous permettent d'être acteur de votre formation.

## Notre mission : garantir des loisirs éducatifs.

La Ligue de l'Enseignement, grand mouvement d'éducation populaire, défend les principes fondamentaux suivants : le droit à l'éducation pour tous, le droit à l'information pour tous, l'accès au savoir pour tous, pour mieux comprendre son environnement, comprendre les mécanismes du pouvoir, connaître les règles ou les lois (droits et devoirs), les maîtriser et ainsi agir en connaissance de cause, en faisant des choix, sur son environnement individuel et collectif. Etre un individu libre et citoyen.

Ainsi au départ, donner aux enfants une place claire dans nos fonctionnements, avec des règles précises, explicitées, argumentées dès le début et négociées chaque fois que cela est possible.

Leur reconnaître une identité propre, leur permettre de l'exprimer dans la limite des règles énoncées et négociées, leur donner la parole, leur donner les moyens de comprendre les mécanismes, les fonctionnements, les règles et surtout les finalités du CVL. Proposer un séjour de vacances pour tous, où chacun agit à son rythme, selon ses besoins et respecte le bien être des autres.

Eduquer ne veut pas dire formater suivant un modèle, mais bien donner tous les moyens et les outils pour se construire, pour s'éduquer. Leur propose-t-on un moule, où ils doivent rentrer ou un cadre de vie de vacances, mis en place dans l'intérêt de chacun et de tous ?

Notre ambition doit sans doute se limiter, non pas à vouloir modifier leurs conditions de vie en dehors du centre de vacances, mais seulement à les aider à mieux en comprendre les tenants et aboutissants pour pouvoir agir citoyennement dessus.



# Les sessions de formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs (Bafa),



## Age minimum :

17 ans au moins au premier jour du stage de formation générale.

## Déroulement de la formation, dans l'ordre suivant :

- 1 session de formation générale (8 jours),
- 1 stage pratique (14 jours minimum en 2 séjours au plus) dans un centre déclaré à la DDJS,
- 1 stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

**A l'issue des 3 étapes, un jury réuni par la direction départementale Jeunesse et Sports du lieu de votre résidence décide de la délivrance du diplôme. La session de formation a pour objectif de développer chez les stagiaires ses capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'un animateur.**

## Le stage pratique :

La Ligue de l'Enseignement s'engage à proposer un stage pratique, durant l'une des périodes de vacances scolaires, à tout candidat ayant réussi l'une de nos sessions de formation. Pour cela, il est impératif de prendre contact, dès l'inscription en formation, avec la région Ligue de votre lieu de résidence.

## Les sessions d'approfondissement :

(au moins 6 jours) ont pour but de compléter la formation du futur animateur et de faire un bilan de la session de formation générale et du stage pratique.

**Les sessions de qualification** (ou moins 8 jours) ont pour but de confirmer ou de reconnaître une compétence technique dans un domaine spécialisé de l'animation.

*La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique, sauf dérogation exceptionnelle.*

**Pour cela, le stage se déroule en internat, et va apporter :**

- des moyens de connaissance sur l'enfant, le milieu, la vie collective, la vie quotidienne en centre de vacances et de loisirs, les notions de liberté, de responsabilité, de sécurité, la réglementation ;
- des compétences techniques et pédagogiques pour l'animation d'activités de plein air, de découverte, d'expression ;
- des éléments de réflexion et de méthodologie permettant à chaque stagiaire de travailler en équipe et de participer à l'élaboration d'un projet pédagogique ;

Selon la nature des sujets abordés, l'équipe de formation met en oeuvre des dispositifs pédagogiques variés : apport de connaissance, groupes de réflexion, travaux pratiques collectifs ou individuels...

**À l'issue du stage,** l'équipe de formation (directeur du stage et formateurs) émet, sous le contrôle du directeur départemental Jeunesse et Sports, son avis sur les aptitudes de chacun des stagiaires.





# Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et de loisirs (Bafd)

## Âge minimum :

21 ans au moins au premier jour du stage de formation générale et nécessité d'avoir son Bafa.

## Déroulement de la formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 4 ans (possibilité de prorogation d'un an maximum sur justificatif d'un empêchement pour cause de force majeure). La formation se déroule obligatoirement dans l'ordre suivant et comprend :

- 1 session de formation générale (9 jours). Sauf dérogation, il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation et le premier stage pratique.
- 1 premier stage pratique.
- 1 session de perfectionnement (6 jours). Elle a pour but d'aider le candidat à renforcer les acquis de la première session théorique, d'analyser le premier stage pratique et d'actualiser ses connaissances.
- 1 second stage pratique.

**Les stages pratiques doivent être effectués dans un centre de vacances ou de loisirs déclaré à la direction départementale Jeunesse et Sports.**

Ils doivent avoir une durée minimale de 14 jours en deux séjours au plus. Un des deux stages est obligatoirement effectué en situation complète de direction et a lieu en France. Il doit permettre au candidat de maîtriser tous les aspects de la direction d'un centre de vacances ou de loisirs, et de mettre en oeuvre l'ensemble des apports de la formation théorique. Un compte rendu est rédigé à la fin du premier stage pratique, ainsi qu'un bilan de l'ensemble à l'issue de la formation.

## Gestion des dossiers :

Les dossiers des candidats sont gérés par la direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

## Validité :

Les titulaires du BAFD ont l'autorisation d'exercer les fonctions de directeur pour une durée de cinq années. Pour obtenir le renouvellement d'autorisation d'exercer, il faut avoir dirigé durant les cinq années au moins deux centres de vacances ou de loisirs, et participé à une session de renouvellement ou à l'encadrement d'une session de formation Bafa.

## Les sessions de formation :

La session de formation a pour objectif de développer chez les stagiaires les capacités à exécuter les fonctions inhérentes à la direction d'un centre de vacances ou d'un centre de loisirs. À l'issue de la session, les stagiaires doivent être capables :

- d'élaborer, pour le séjour où ils exerceront des responsabilités de direction, un projet pédagogique, d'en situer les limites et les évolutions possibles, avec les partenaires concernés,
- d'exercer, avec et au sein d'une équipe, les tâches de direction.

## Sessions perfectionnement et renouvellement :

**Ces sessions sont proposées :** aux candidats directeurs en cours de formation (c'est-à-dire ayant suivi une session de formation et un stage pratique), aux directeurs diplômés souhaitant renouveler leur autorisation d'exercer.

La réglementation en vigueur ne prévoit pas de contenu obligé pour ce type de session qui a pour but de parfaire la formation du directeur stagiaire et éventuellement d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjour.

Le contenu de chaque stage est élaboré à partir des attentes exprimées par les stagiaires dans leur compte rendu de stage pratique ou décelées par l'équipe de stage à l'analyse de ces documents. Il est donc essentiel que ce compte rendu soit joint à la demande d'inscription afin que des objectifs et des contenus prévisionnels puissent être proposés au début de la session.

Les travaux pourront donc, selon les cas, concerner l'ensemble des stagiaires ou être plus individualisés. La rédaction du « bilan de formation » fera l'objet d'un travail particulier. Il sera tenu compte des expériences de stage pratique et des avis émis sur cette expérience pour approfondir les thèmes retenus. Afin d'enrichir le nombre et la diversité des pratiques de référence, la Ligue de l'Enseignement a choisi de réunir dans les mêmes sessions des directeurs en cours de formation et des directeurs titulaires du BAFD qui souhaitent renouveler leur autorisation d'exercer.

À l'issue du stage,  
l'équipe de formation  
(directeur du stage et formateurs)  
émet, sous le contrôle du directeur régional  
de la jeunesse et des sports,  
son avis sur les aptitudes de chacun  
des stagiaires et formule des conseils  
pour le choix du premier stage pratique.



## Les formation générale BAFA.

### Contenus :

- Des pratiques d'activités (activités manuelles, d'expression, de découverte du milieu, jeux, chants...) et une réflexion sur leur mise en place.

Du 23/02/08 au 1/03/08 : 494,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne  
Pyrénées Atlantiques  
(supplément transport au départ d'Agen 50 €)
- Des temps de réflexion et d'échanges sur :
  - la connaissance des publics accueillis,
  - le rôle et les fonctions de l'animateur,
  - la réglementation, les responsabilités, la sécurité,
  - la vie collective et quotidienne en centre de vacances ou en centre de loisirs sans hébergement.
  - la vie collective du stage,
  - les faits de société et l'environnement des centres de vacances et de loisirs.

Du 2/03/08 au 9/03/08 : 494,00 €  
Cap de Didonne Océan - St Georges de Didonne  
Charente Maritime  
(départ inclus de Périgueux)

Du 20/04/08 au 27/04/08 : 494,00 €  
Le Cardet - Gourette  
Pyrénées Atlantiques
- Des temps d'accompagnement du stagiaire pour faire le point sur sont parcours dans la formation.

Du 20/04/08 au 27/04/08 : 494,00 €  
Centre Volca Sancy - Murat le Quayre  
Puy de Dôme  
(départ inclus de Périgueux)

## Les formation générale BAFD.

### 9 jours de travail continu en internat ou 1/2 pension.

- Préparer à la fonction de directeur de centre de vacances et de loisirs dans tous les aspects : politiques, pédagogiques, relationnels, administratifs, financiers, matériels...
- Clarifier ses objectifs éducatifs.
- Réfléchir et acquérir des outils permettant d'élaborer un projet pédagogique défini et mis en œuvre avec un équipe d'animateurs.
- Réfléchir à son rôle de formateur auprès de l'équipe d'animation.
- Approfondir la connaissance des enfants et des jeunes.
- Prendre en compte les problèmes de société.
- Connaître les cadres réglementaires.

Du 23/02/08 au 1/03/08 : 550,00 € (supplément transport au départ d'Agen 50 €)

Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques



## Les sessions d'approfondissement BAFA.

### Contenus :

- Une analyse de son stage pratique (difficultés, réussites, questionnements).
- Un approfondissement sur la réflexion de son rôle d'animateur.
- Des pratiques d'activités et des temps de réflexion sur un public et/ou un domaine d'activité, et/ou un type de séjour, et/ou un milieu.

Du 29/10/07 au 3/11/07 : 440,00 €  
Centre Artigues - Campan - Hautes-Pyrénées  
Approfondissement Montagne et randonnée

Du 29/10/07 au 3/11/07 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Petite Enfance

Du 29/10/07 au 3/11/07 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Mer et vent

Du 29/10/07 au 3/11/07 : 500,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Sports mécaniques. Soutien et activités complémentaires au moniteur d'activités spécialisés

Du 26/12/07 au 31/12/07 : 475,00 €  
Centre Artigues - Campan - Hautes-Pyrénées  
Approfondissement Ski Alpin et Surf des Neiges

Du 20/04/08 au 25/04/08 : 440,00 €  
Le Cardet - Gourette - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement VTT et Escalade

Du 20/04/08 au 25/04/08 : 440,00 €  
Le Cardet - Gourette - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Montagne et randonnée

Du 21/04/08 au 26/04/08 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Mer et vent

Du 21/04/08 au 26/04/08 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Petite Enfance

Du 21/04/08 au 26/04/08 : 500,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Sports mécaniques. Soutien et activités complémentaires au moniteur d'activités spécialisés

Du 27/04/08 au 3/05/08 : 440,00 €  
Centre Volca Sancy - Murat le Quayre - Puy de Dôme  
Approfondissement Activités pleine nature environnement  
Départ inclus de Périgueux

Du 28/04/08 au 3/05/08 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Mer et vent

Du 28/04/08 au 3/05/08 : 440,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Petite Enfance

Du 28/04/08 au 3/05/08 : 500,00 €  
Domaine Camieta - Urrugne - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Sports mécaniques. Soutien et activités complémentaires au moniteur d'activités spécialisés

Du 17/08/08 au 22/08/08 : 440,00 €  
L'Aberouat - Léscun - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Scientifique

Du 17/08/08 au 22/08/08 : 440,00 €  
L'Aberouat - Léscun - Pyrénées Atlantiques  
Approfondissement Vidéo et photo



## Condition financières et administrative :

Les droits d'inscription comprennent les frais de fonctionnement et d'hébergement. Possibilité d'échelonner le règlement par l'encaissement différé des chèques établis au moment de l'inscription et couvrant la globalité des frais du stage. Pour connaître les aides financières existantes, nous contacter (CAF, DDJS...).

Les candidats s'inscrivent au stage à l'aide de la fiche d'inscription située en fin de brochure. Joindre à la demande un chèque d'acompte de 150 euros encaissé à réception et non remboursable. Un chèque du montant du solde encaissé un mois avant la date du début de la session et qui restera acquis en cas de désistement après cette date.

## Confirmation d'inscription :

Attention, l'effectif des stages est limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers complets. A réception de chaque demande d'inscription, sera envoyé selon le cas de figure, soit une confirmation d'inscription avec encaissement du premier chèque, soit un rejet d'inscription avec retour de toutes les pièces (dans le cas où la session choisie serait déjà complète).

## Assurance :

Les stagiaires seront titulaires de la carte confédérale 2007/2008 de la Ligue de l'Enseignement qui les garantit en responsabilité civile et risques d'accidents individuels.

## Annulation :

Si annulation entre le moment de l'inscription et les 30 jours qui précèdent le stage, les 150 Euros d'acompte seront retenus à titre de dédit. Si annulation dans les 30 jours qui précèdent le stage ou non présentation, démission en cours de stage ou renvoi disciplinaire, l'intégralité de la somme sera retenue. En cas de maladie avant le début du stage, aucun frais ne sera retenu sur présentation d'un certificat médical. En cas de maladie en cours de stage, les frais retenus seront calculés au prorata des jours de formations suivies (certificat médical attestant l'impossibilité d'achever le stage).

Cochez :  BAFA  BAFD

Photo  
obligatoire  
(récente)  
à coller ou  
agrafer

Mme  Mlle  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Né(e) le : [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] à .....

Adresse : .....

CP : [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] Ville : .....

Tél. : [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] Portable : [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]

Email : .....

Profession ou études en cours : .....

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées au autres stagiaires du stage,  
afin de s'organiser pour covoiturage.

## FORMATION GÉNÉRALE

Du : ..... au : ..... Lieu : .....

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Du : ..... au : .....

## APPROFONDISSEMENT

Thème : ..... Du : ..... au : .....

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Thème : ..... Du : ..... au : .....

## PARTIE RÉSERVÉE A LA LIGUE

Régime alimentaire : .....

Remarques autres pour votre accueil : .....

Disposition artistique, sportive, scientifiques, autres : .....

Bus au départ d'Agen proposé :  oui  non

Bus au départ de Pau proposé :  oui  non

## PRISE EN CHARGE

Ce stage est-il pris en charge :  oui  non

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge en précisant le montant.

## AUTORISATION DES PARENTS POUR CANDIDAT MINEUR

Je soussigné(e) : .....

autorise ma fille, mon fils : .....

à participer au stage organisé par la Ligue de l'Enseignement.

En cas d'urgence pendant le stage, j'autorise qu'elle ou il subisse une intervention chirurgicale.

À : ..... le : ..... Signature :

## FORMATIONS DÉJÀ SUIVIES dans le cadre du BAFA et/ou du BAFD

Titre du stage	Organisme	Dates exactes

## SÉJOURS ENCADRÉS

Type de séjour (centre de vacances/centre de loisirs)	Organisme	Fonction	Dates exactes

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je joins le règlement du stage ou l'acompte.

À : ..... le : ..... Signature :

*Fiche et dossier complet à renvoyer à l'adresse indiquée en première page.*



- La fiche d'inscription remplie,
- 3 enveloppes timbrées 16/23 aux noms et adresse du candidat,
  - La totalité du coût du stage ou un acompte de 150 € (chèques vacances acceptés).
  - Pour les sessions de formations générales BAFA :
    - Une photocopie d'une pièce d'identité.
    - Pour les sessions d'approfondissement BAFA :
      - Photocopie recto verso du certificat de formation générale et du stage pratique.
  - Pour les sessions de formation générale BAFA ou BAFD :
    - Photocopie recto verso du BAFA ou dérogation ou dispense délivrées par la Jeunesse et Sports.

**Pour les stagiaires le possédant, apporter le livret de formation qui vous a été délivré par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Si vous ne l'avez pas, inutile de vous le procurer, il vous sera délivré par le Directeur du stage.**

### **Mode de vie :**

Le stage est l'occasion d'une vie collective qui demande la participation de tous. Il est mixte et se déroule en internat. Il importe donc que vous acceptiez les formes de cette vie en commun.

Le stage est un tout dont chaque moment a son impor-

tance. Vous vous engagez à le suivre dans sa totalité, sans arrivée tardive, ni départ prématuré, ni absence en cours de stage à quelques moments que se soit, sauf cas de force majeure attestée.

### **Placement des stagiaires :**

La Ligue de l'Enseignement s'engage à placer les stagiaires à l'issue du stage de formation générale afin de réaliser leur stage pratique (sous réserve des remplissages de ses séjours). Une fiche de vœux sera mise à votre disposition à la fin du stage pour indiquer vos préférences quant au centre et aux séjours souhaités. Néanmoins, la Ligue de l'Enseignement et les directeurs de centre se réservent le

droit, au regard de vos aptitudes et par souci de répartition des stagiaires, de vous proposer d'autres choix que le vôtre. Ce stage pratique se déroulera en centre de vacances «Vacances Pour Tous» et sera rémunéré. Vous avez naturellement toute latitude de le refuser et de réaliser votre stage pratique avec un autre organisme.

# Devenir animateur et participer à l'engagement éducatif :

**Tu as 17 ans (animateur) ou 21 ans (directeur) ou tu les auras prochainement et tu souhaites t'engager au sein d'un projet éducatif pour devenir animateur ou directeur de centres de vacances ?**

À la Ligue de l'Enseignement, nous considérons que s'engager dans la formation d'animateur ou de directeur est un acte responsable, acte qui représente bien plus que la recherche d'un revenu pendant les vacances.

L'engagement dans cette formation, l'acte d'animation, quel qu'il soit et où qu'il se déroule, doit traduire une adhésion aux grands principes qui animent la Ligue de l'Enseignement :

**«Promotion de la démocratie par l'éducation et la culture, en agissant pour plus de solidarité, de citoyenneté, de lutte contre l'exclusion, dans le respect et la défense de la laïcité.»**

La Ligue de l'Enseignement propose ainsi durant les vacances scolaires des stages de formation générale BAFA et des sessions d'approfondissement. Elle s'engage en outre à offrir la possibilité aux jeunes qui suivent ces formations générales de réaliser leur session de stage pratique prévu dans le cursus.

Nos stages, ce sont :  
des apports techniques,  
des connaissances théoriques,  
des mises en situation,  
des évaluations continues,  
des élaborations de projets...

Des aides aux financements de ces formations existent.  
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

